

Bon No: 004416704		1ere Gachée: 11:15 (1) Quantité: 7.00 m3		Date: 08/12/2025 051225150003 référence commande(2): 06.76.35.91.72		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410221 chantier: 022134		BATIM PARIS SARL WARMERIVILLE		3 RUE DU MOULIN 51800 PHARMACIE 06.76.35.91.72 51110 Warmeriville		Véhicule: M10 LECOQ LECOQ LECOQ	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 12:00		température: vitesse du vent: validité:		00:00		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton NJB304A300		désignation(6)(8) BPS		certification XF1		classe d'exposition(3) CL 0,40	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) C30/37		Résistance caractéristique(4) S4 20	
appellation commerciale C30/37 XF1 S4 Dm20 CEM2 300							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
LOCATION TAPIS AU TOUR CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				F.STRUCTURELLES PRE 5480/4700		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1